

FICHE D'INFORMATION DESTINÉE AU DÉPOSANT OU LA DÉPOSANTE

Les versements à Scalable Capital Bank GmbH sont protégés par :	Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH (1)
Limite de protection :	100 000 EUR par versement par établissement de crédit (2)
Si vous avez plus de dépôts dans le même établissement de crédit :	Tous vos versements auprès d'un même établissement de crédit sont « agrégés » et le total est soumis à la limite de 100 000 EUR (2)
Si vous avez un compte joint avec une ou plusieurs autres personnes :	La limite de 100 000 EUR s'applique séparément à chaque déposant ou dépositante (3)
Période de remboursement en cas de faillite de l'établissement de crédit :	7 jours ouvrables (4)
Devise du remboursement :	Euro
Contact :	Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH Burgstraße 28 10178 Berlin, Allemagne Adresse postale : Postfach 11 04 48 10834 Berlin, Allemagne Téléphone : +49 (0)30 59 00 11 960 E-mail : info@edb-banken.de
Plus d'informations :	https://edb-banken.de/
Accusé de réception par le déposant ou la dépositante :	Vous accusez réception dans le cadre du processus de demande en soumettant la déclaration d'intention de conclure le Contrat Client.
Informations complémentaires (tout ou partie des éléments ci-dessous)	
<p>(1) Votre versement est couvert par un système légal de garantie de dépôt. En cas d'insolvabilité de votre établissement de crédit, vos versements seront remboursés en toute circonstance jusqu'à concurrence de 100 000 EUR.</p> <p>(2) Si un versement n'est pas disponible parce qu'un établissement de crédit n'est pas en mesure de faire face à ses obligations financières, les déposants ou les dépositantes sont remboursés par un système de garantie de dépôt. Ce remboursement couvre au maximum de 100 000 EUR par établissement de crédit. Cela signifie que tous les versements auprès d'un même établissement de crédit sont additionnés pour déterminer le niveau de couverture. Si, par exemple, un déposant ou une dépositante détient un compte d'investissement de 90 000 EUR et un compte courant de 20 000 EUR, il ne sera remboursé que de 100 000 EUR.</p> <p>(3) En cas de comptes joints, la limite de 100 000 EUR s'applique séparément à chaque déposant ou dépositante. Cependant, les versements sur un compte auquel deux personnes ou plus ont droit en tant que membres d'une société de personnes, d'une association ou d'un groupement de nature similaire, sans personnalité juridique, sont agrégés et traités comme s'ils étaient effectués par un déposant ou une dépositante unique aux fins du calcul de la limite de 100 000 EUR. Dans les cas visés à la section 8 (2) à (4) de la loi sur la garantie des dépôts (<i>Einlagensicherungsgesetz - EinSiG</i>), les versements sont protégés au-delà de 100 000 EUR.</p> <p>De plus amples informations (en langue allemande uniquement) peuvent être obtenues sur le site web de Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH à l'adresse https://www.edb-banken.de.</p> <p>(4) Remboursement Le système de garantie de dépôt responsable est :</p> <p>Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH</p> <p>Burgstraße 28 10178 Berlin, Allemagne</p> <p>Adresse postale Postfach 11 04 48 10834 Berlin, Allemagne</p> <p>Téléphone : +49 (0)30 59 00 11 960 E-mail : info@edb-banken.de</p> <p>Vos versements (jusqu'à 100 000 EUR) vous seront remboursés dans un délai de 7 jours ouvrables.</p> <p>Si vous n'avez pas reçu le remboursement dans ce délai, vous devez contacter le système de garantie des dépôts, le délai pour demander le remboursement pouvant être dépassé après une certaine date. De plus amples informations (en langue allemande uniquement) peuvent être obtenues sur le site web de Entschädigungseinrichtung deutscher Banken GmbH à l'adresse https://www.edb-banken.de.</p>	
Autres informations importantes	
En général, tous les déposants et dépositantes individuels et les entreprises sont couverts par les systèmes de garantie de dépôt. Des exceptions pour certains versements sont indiquées sur le site web du système de garantie de dépôt responsable. Votre établissement de crédit vous indiquera également sur demande si certains produits sont couverts ou non. Si les dépôts sont couverts, l'établissement de crédit le confirmera également sur le relevé de compte.	